

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Montreuil-Sur-Mer

Canton de Fruges

COMMUNE DE ROYON

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance : Ordinaire

Objet : **Eoliennes Boubers Les Hesmond**

L'an deux mille vingt trois, le 13 Février à 19 heures 30 minutes,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur CORNUEL Jean-Marie, Maire,
Sur la convocation qui leur a été adressée en date du 07 février 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie ce même jour.

Etaient présents : BOUSSEMART Sébastien; BRACQUART Etienne ; CORNUEL Jean-Marie ; COUVREUR Nicole ; DEGARDIN Ginette ; GEVAS Cécile ; LEJEUNE Alain ; LEROY Huguette

Absents : FREVILLE Jean ; BOUTIN Sébastien (procuration à DEGARDIN Ginette)

A été élu secrétaire de séance : LEROY Huguette

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'environnement ;

Considérant que la société Eoliennes des Magnolias, filiale d'H2air, a pour projet d'installer quatre (4) éoliennes sur le territoire de la commune de BOUBERS LES HESMOND (62).

Considérant que le Conseil Municipal a reçu préalablement une note de synthèse contenant les informations relatives au projet éolien porté par la société Éoliennes des Magnolias.

Considérant que le Conseil Municipal est en mesure de porter une réflexion éclairée sur l'opportunité de délibérer sur ce projet de parc éolien.

DELIBERE

ARTICLE 1- Le conseil municipal décide de formuler un avis favorable concernant le projet éolien développé par la société Eoliennes des Magnolias, sur la commune de BOUBERS LES HESMOND (62).

Vote	Pour	Contre	Abstention
A la majorité	8	1	0

Fait et délibéré en mairie, pour copie conforme au registre.

Le Maire,
Jean-Marie CORNUEL



REÇU LE

03 08 2023

SOUS-PREFECTURE
DE BOUVIGNIES